



↳ Pierre Hanauer présentait Optimix sur le stand de l'Eurométropole lors de la foire européenne. Notre « manager de la mobilité » est le contact privilégié des entreprises souhaitant impulser un plan de déplacements.

rouler une méthodologie complète de PDE sans avoir à se poser trop de questions et avec à la clé des actions concrètes à mettre sur la table. En gros, on offre un outil de diagnostic, simplifié à l'extrême, avec des questions pertinentes dont le dépouillement est automatique. Le seul travail qui reste à faire pour les entreprises, c'est l'interprétation. Mais on a même prévu un module qui permet d'éditer des graphiques en un clic ! »

La potion magique de la MOBILITÉ

Lancée en mars dernier, la démarche Optimix offre un outil clé en main et un véritable coaching pour aider les entreprises de l'Eurométropole à élaborer leur plan de déplacements de manière efficace et durable.

Optimix. C'est le nom choisi par l'Eurométropole pour sa nouvelle démarche qui vise à accompagner les entreprises, administrations et associations, dans la création de leur Plan de déplacements d'entreprise (PDE*). Optimix propose aux entreprises une offre de service globale : aide pour élaborer des solutions proposant des modes de transports alternatifs, accès à une plate-forme web dédiée, mais aussi des animations au sein des entreprises.

Une méthodologie très innovante

Si une organisation est intéressée par Optimix, il lui suffit de prendre contact avec le chargé de mission de l'Eurométropole qui l'aidera à planifier la mise en œuvre d'un PDE. La signature d'une convention Optimix entre l'organisation et l'Eurométropole officialise la démarche. Depuis le lancement en mars dernier, cinq entreprises et organisations ont choisi de re-

joindre Optimix, à l'instar de l'Ursaff Alsace ou du centre commercial Rivétoile. Pierre Hanauer, « manager de la mobilité » au sein du service Déplacements, explique : « La plateforme web est le pivot. Le site permet aux entreprises de réaliser un diagnostic mobilité de leurs salariés de manière très simple. Des questionnaires sont mis à leur disposition, qu'elles peuvent envoyer par mail à leurs employés. Optimix permet ainsi à un référent mobilité de l'entreprise de dé-

Optimiser le temps

Grâce aux renseignements fournis par les salariés et les ressources humaines, Optimix élabore pour chacun d'entre eux une fiche mobilité. Cette fiche proposera au salarié l'ensemble des solutions qui s'offrent à lui pour venir travailler, en dehors de la voiture individuelle. La plateforme comporte ainsi un outil de création d'équipes de covoiturage. « On a utilisé une méthodologie très innovante en partant du principe que chaque entreprise aura importé son fichier de salariés. Sur cette base générale, on crée des équipages virtuels qu'on propose ensuite aux salariés qui apparaissent de manière anonyme. Le but, c'est de créer les liens et de montrer que des solutions existent », poursuit le chargé de mission. C'est la plateforme qui assure la mise en relation et la levée de l'anonymat des salariés.

↳ Le président félicite le directeur général pour... son tour de la terre ! Plus de 40 000 km ont en effet été parcourus par les quelque 500 agents, issus de 34 services différents, lors du challenge Au boulot à vélo. Une performance qui place la collectivité en deuxième position dans la catégorie des entreprises de plus de 500 salariés.



La mise au point d'Optimix a duré un an et demi, un laps de temps nécessaire pour fournir un outil qui réponde au mieux aux besoins des entreprises et qui soit en totale conformité avec les exigences de la Commission nationale de l'informatique et des libertés. Pierre Hanauer raconte : « Les entreprises ont été interrogées en amont et ont donné leur avis sur chaque fonctionnalité. Il y a eu plusieurs phases de test pendant lesquelles les entreprises faisaient remonter les informations sur ce qu'on pouvait ajuster et améliorer. »

Le succès d'Au boulot à vélo

Pour Pierre Hanauer, l'atout d'Optimix est d'être un outil clé en main : « La principale contrainte pour les entreprises, plus que les moyens financiers, c'est le temps disponible à consacrer à la démarche de PDE pour obtenir des résultats. L'idée d'Optimix, c'était de construire une offre de services et d'accompagnement répondant à cette contrainte, qui puisse les intéresser et les rassurer sur le temps nécessaire. Grâce à Optimix, nous espérons parvenir à systématiser les PDE. » Pour cela, la composante communication est primordiale. « Dans le « package » Opti-

mix sont comprises différentes animations de communication ou d'information par exemple sur le covoiturage. Optimix intègre aussi des événements comme le challenge Au boulot en vélo : la collectivité fournit tout le matériel qu'il faut pour que les entreprises l'organisent », explique le chargé de mission. Ce challenge qui existe depuis six ans, organisé et porté par l'association CADR 67, s'intègre totalement à la démarche Optimix. « L'objectif, c'est de pouvoir dire aux salariés : essayez, modifiez vos habitudes quand vous le pouvez, ne restez pas bloqués sur un mode de déplacement », commente Pierre Hanauer. Le succès de l'événement ne cesse de croître : en 2013 lors de la quatrième édition, 40 structures et 100 agents de la collectivité ont participé. En 2015, 107 entreprises et administrations et 500 agents de l'Eurométropole, issus de 34 services différents, ont relevé le défi !

JESSICA TROCHET

Le plan de déplacements entreprise est mis en place par un employeur pour inciter ses collaborateurs, ses clients et ses fournisseurs à réduire l'usage de la voiture individuelle au profit de modes de transport alternatifs moins polluants et moins consommateurs d'espace.



La collectivité rembourse à ses agents 75% du Pass'mobilité. Par exemple, pour un reste à charge de 12,40 euros par mois, l'abonnement ouvre un accès illimité au réseau bus et tram, une location de Vél'hop à l'année, une utilisation des véhicules Citiz et Yea pour un coût de 2 euros par heure et 0,35 euro du kilomètre. Un vrai bon plan pour nos déplacements !

EXPÉRIMENTATION individualisée sur deux zones d'activités

Dans le cadre d'Optimix, une expérimentation à grande échelle a été lancée, en partenariat avec l'Ademe, sur deux zones d'activités : l'espace européen de l'entreprise et le port autonome de Strasbourg. L'objectif est d'accompagner 300 salariés sur un peu plus d'un an en misant sur un conseil individualisé. Ce coaching, réalisé par l'association Mobilex, consiste en une démarche très poussée d'accompagnement et un diagnostic approfondi des solutions de mobilité. Dans un premier temps, Mobilex réalise un pré-diagnostic de la situation de chaque salarié grâce à un questionnaire, puis des rencontres d'une demi-heure sont organisées pour présenter des solutions au salarié. Celui-ci se voit proposer l'essai d'un mode de transport alternatif gratuitement pendant une semaine. Après l'essai, Mobilex recontacte les personnes pour voir si elles sont prêtes à poursuivre.

Si l'essai est concluant, les salariés peuvent choisir de s'engager dans l'expérimentation pour une durée d'un an. Ils seront alors recontactés par l'association au bout d'une durée de six mois à un an pour établir un bilan. Pour Pierre Hanauer : « L'enjeu est de voir comment on arrive à changer les comportements, via cette individualisation, sur deux zones d'activités qui ont des typologies très différentes de salariés et pas les mêmes conditions de desserte en transports en commun. Si Optimix est un outil destiné individuellement à chaque entreprise, la notion de fonctionnement par zone d'activités est au cœur de la démarche. Cela permettra à la collectivité d'avoir une meilleure connaissance des zones d'activités et d'être à même de prendre les meilleures décisions en termes d'aménagements de transports. »

JESSICA TROCHET

L'EXEMPLARITÉ DE L'EUROMÉTROPOLE

Pour l'élaboration d'Optimix, « nous nous sommes appuyés sur notre expérience et le succès du PDE interne », confie Pierre Hanauer. L'Eurométropole est en effet la première collectivité de France à avoir lancé un plan de déplacements entreprise dès 1998. Les quatre études menées depuis ont démontré l'effet de levier sur les changements de comportements.

Aujourd'hui, près de 23% des agents viennent travailler en vélo, contre 8% en 1998, et 33% des agents utilisent le tram, contre 13% en 1998. Quant aux agents qui utilisent leur voiture, leur part a diminué de moitié passant de 68% à 33%! Aujourd'hui encore, l'Eurométropole est pionnière sur la question des PDE en allant plus loin que ce que demande la loi. Les trajets en transports en commun sont remboursés à hauteur de 75% au lieu de 50%. Et dernière nouveauté : le Pass'mobilité, qui permet l'accès à l'ensemble du réseau de tram, bus, Vél'hop et services d'autopartage Citiz et Yea, est désormais éligible.